



COUR ADMINISTRATIVE D'APPEL
DE MARSEILLE

Le mot de la présidente | Jacqueline Sill

2013 a été une année forte pour la cour administrative d'appel de Marseille.

Désormais dotée de neuf chambres et de l'effectif de magistrats nécessaire pour faire face à la charge générée par une demande contentieuse toujours pressante, la cour a pu marquer, de manière significative, la différence entre les entrées de requêtes nouvelles, qui ne fléchissent pas (5 012) et les affaires jugées (5 150). Les grandes dominantes du contentieux sont restées les mêmes : étrangers, urbanisme, fiscalité. C'est d'ailleurs dans cette

dernière matière que l'évolution a été la plus importante, qu'il s'agisse du nombre d'affaires traitées ou de la diminution du stock le plus ancien, sans pour autant que les autres matières, notamment celles à enjeux forts, soient négligées. Le contentieux des étrangers poursuit sa croissance et représente désormais près de 40% des affaires enregistrées devant la cour. Le volume et la qualité du travail accompli au cours de l'année sont le fruit de l'engagement de tous, magistrats et agents de greffe. Cet engagement ne faiblira pas en 2014 et

permettra le développement de l'application de dématérialisation des échanges Télérecours, entrée en vigueur le 2 décembre, qui a reçu un accueil tout à fait encourageant de la part des avocats, des administrations et des collectivités territoriales.

CHIFFRES CLÉS
2013

5 012
affaires enregistrées

soit une stabilisation par rapport à 2012

5 150
affaires jugées

soit une augmentation de 6% par rapport à 2012

DÉLAI PRÉVISIBLE MOYEN DE JUGEMENT
(EN MOIS)

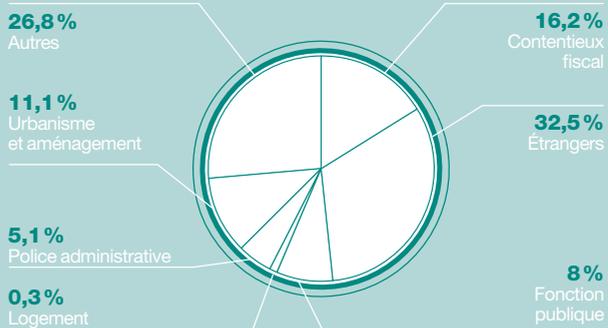


1 a 4 m 23 j

C'est le délai prévisible moyen en 2013

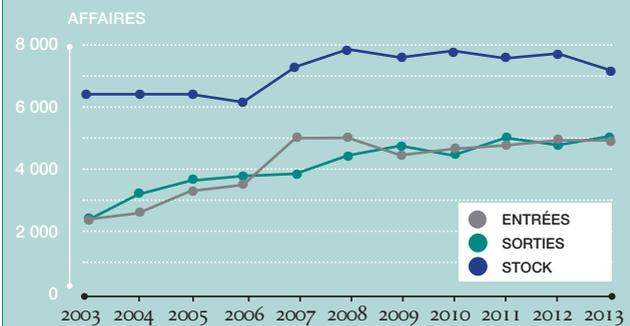
Il était de **2 a, 8 m et 27 j** en 2003

RÉPARTITION DES AFFAIRES JUGÉES EN 2013
PAR TYPE DE CONTENTIEUX



Les contentieux spécifiquement identifiés sont les plus représentés en moyenne nationale.

NOMBRE D'AFFAIRES EN DONNÉES NETTES*
(DEPUIS 2003)



* Les données nettes correspondent à l'ensemble des requêtes, déduction faite de celles qui présentent des questions identiques en fait et en droit.

Retrouvez le bilan de la juridiction administrative et l'actualité de la cour administrative d'appel sur <http://marseille.cour-administrative-appel.fr/>